

Nom :

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Mois / Année de naissance : _____

(Pour souligner votre 80^e, 90^e anniversaire lors d'un déjeuner)

Téléphone : _____

☐ J'ai le forfait cellulaire corporatif UQAT

☐ Je veux le forfait cellulaire corporatif UQAT

Mon conjoint, ma conjointe

☐ désire participer aux activités sociales de l'ARUQAT

☐ a le forfait cellulaire corporatif UQAT.

☐ désire le forfait cellulaire corporatif UQAT

Nom du conjoint ou de la conjointe : _____

☐ Ci-joint un montant de **20\$** pour la cotisation de ma ou mon conjoint.e (**voir notes**)

Adresse courriel pour recevoir les messages de l'ARUQAT : _____

Catégories d'emploi :

☐ Cadre ☐ Professeur ☐ Professionnel

☐ Soutien et technique ☐ Chargé cours

Date de prise de la retraite : _____

Notes : Pour la première année de votre retraite, l'UQAT paiera votre cotisation à l'ARUQAT. La cotisation de votre conjoint.e est à votre charge.

Lors des renouvellements subséquents, votre cotisation et celle du conjoint.e seront à votre charge.

FORMULAIRE DE RENOUELEMENT

← Des modifications à signaler au niveau de vos coordonnées? :
Utiliser le formulaire d'adhésion ci-contre.

Mon conjoint, ma conjointe

☐ désire participer aux activités sociales de l'ARUQAT

☐ a le forfait cellulaire corporatif UQAT.

Nom du conjoint ou de la conjointe : _____

☐ Ci-joint un montant de **20\$** pour ma cotisation

☐ Ci-joint un montant de **40\$** pour inclure la contribution de mon ou ma conjoint.e

COMMENT PAYER SA COTISATION

Vous pouvez faire parvenir votre formulaire de renouvellement ainsi qu'un chèque à l'ordre de l'ARUQAT, à l'adresse inscrite au bas de la feuille.

OU

Votre contribution peut également être payée en ligne à compter du **01 mai**, à partir de votre compte bancaire, par exemple en utilisant AccesD de Desjardins. Il suffit d'ajouter le fournisseur « Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue » et d'entrer le numéro de référence « ARUQATXXXXXX » (les X correspondent à votre matricule d'employé de l'UQAT).

Voir l'exemple présenté au verso.

Je consens à l'utilisation des informations fournies uniquement dans le cadre des fonctions du CA de l'ARUQAT.
Signature : _____

Signature :

Date :

Service des finances - Code
budgétaire :
6900125-44310

Administration – Renouvellement Date : _____ Fait par : _____
Paiement : _____ \$ ☐ Argent ☐ Chèque ☐ Comptoir finance
☐ Virement bancaire

Payer une facture
Aide ⓘ | Imprimer 🖨 | Fermer ✕

Faire un paiement
Ajouter une facture
Modifier ou supprimer une facture
Changer l'ordre des factures

Fournisseur	N° de référence	Descriptif
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (QC)	ARUQATXXXXXX ⓘ	Cotisation 2021-2022 ⓘ

Valider
Annuler

EN ÉTANT UN MEMBRE DE L'[ARUQAT](#), VOUS BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES SUIVANTS:

- Participer aux activités sociales, récréatives et culturelles organisées pour les membres de l'ARUQAT ;
- Accès gratuit à la bibliothèque de l'Université;
- Accès à une carte d'identité de l'UQAT, mentionnant le statut de retraité;
- Accès aux magazines et autres documents d'informations publiées par l'UQAT;
- Profiter des forfaits négociés pour les employés de l'UQAT à la condition que les fournisseurs de services acceptent d'inclure les retraités ;
- Profiter des avantages négociés par la Fédération des Retraités du réseau de l'Université du Québec ([FRUQ](#)); (Partenaires - hôtels - Partenaires - auto (Europe) - Activités communes - Magazines électroniques)
- Être invité à certains événements officiels organisés par l'UQAT;
- Conserver une adresse courriel;
- Possibilité d'adhérer au forfait cellulaire TELUS-UQAT.

CONDITIONS POUR DEVENIR MEMBRE

Selon les Statuts et règlements de l'association, peut devenir membre régulier ou membre associé de l'ARUQAT :

- tous les membres du personnel retraités de l'UQAT ou leurs conjoints survivants qui bénéficient d'une rente de retraite du RRUQ;
- tout membre du personnel de l'UQAT ou son conjoint survivant, qui est âgé de plus de 55 ans et qui est retraité après avoir travaillé au moins dix (10) ans à l'Université;
- tout chargé de cours âgé de plus de 55 ans et qui a cessé ses activités d'enseignement après avoir accumulé dix (10) années de service à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;
- tous les membres du personnel bénéficiant d'une retraite graduelle;
- tout membre du personnel de 55 ans et plus, ayant travaillé à l'Université pendant au moins dix (10) ans, qui est sous le régime de l'invalidité à long terme.

Renseignez-vous auprès des membres du Conseil d'administration : aruqat@uqat.ca